

12 oct 2007 -11:30

Appartient à [Conseil des ministres du 12 octobre 2007](#)

Organisation de l'AFMPS

Organisation et fonctionnement de l'Agence fédérale des médicaments et des produits de santé

Organisation et fonctionnement de l'Agence fédérale des médicaments et des produits de santé

Sur proposition de M. Didier Donfut, ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal qui fixe le lieu d'établissement, l'organisation et le fonctionnement de l'Agence fédérale des médicaments et des produits de santé (AFMPS). Trois directions générales sont instaurées auprès de l'Agence pour l'exécution de missions opérationnelles. Des services généraux et d'appui sont également mis sur pied, sous la direction directe de l'administrateur général. Le projet donne également forme au comité de direction.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe